

Le 9 février 2021

Monsieur Fabio Jiménez  
Ville de Gatineau  
C.P. 1970, succ. Hull  
Gatineau (Québec), J8X 3Y9

**Objet : Consultation publique sur les enjeux pour le projet d'élargissement du boulevard La Vérendrye Ouest, entre le boulevard Gréber et la montée Paiement sur le territoire de la Ville de Gatineau (Dossier 3211-05-471)**

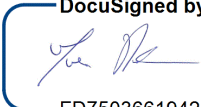
Monsieur,

Dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement et conformément à l'article 31.3.1 de la Loi sur la qualité de l'environnement, une consultation publique sur les enjeux du projet d'élargissement du boulevard La Vérendrye Ouest, entre le boulevard Gréber et la montée Paiement, sur le territoire de la Ville de Gatineau a été tenue entre le 9 janvier 2021 et le 7 février 2021, via le Registre des évaluations environnementales.

Dans le cadre de cette consultation publique, toute personne, tout groupe ou toute municipalité pouvait faire part au ministre de ses observations sur les enjeux que l'étude d'impact devrait aborder. Nous vous informons que nous n'avons reçu aucun commentaire au cours de cette consultation. Nous vous invitons toutefois à poursuivre vos démarches d'information et de consultation du public et des communautés autochtones, le cas échéant, car celles-ci devront être présentées dans votre étude d'impact, tel que précisé à la section 1.2 de la Directive pour la réalisation d'une étude d'impact sur l'environnement.

Je vous prie de recevoir, Monsieur, mes meilleures salutations.

Le directeur général,

DocuSigned by:  
  
FD750366194244A...  
Yves Rochon